



ESTIMATION DE REDEVANCES

A l'attention de Delphine MARIE – CC de La Côte d'Albâtre

Panorama de presse numérique quotidien

200 articles du répertoire du CFC diffusés sur un an (200 numéros)

80 articles dont la redevance de référence avant diffusion est 0,50 €HT

120 articles dont la redevance de référence avant diffusion est 1,00 €HT

0 articles dont la redevance de référence avant diffusion est 1,50 €HT

0 articles dont la redevance de référence avant diffusion est 2,50 €HT

0 articles dont la redevance de référence avant diffusion est 4,00 €HT

Redevances annuelles pour 27 destinataires : 336,00 €HT

Le coût annuel pour les cinq premiers postes destinataire du panorama de presse est de 160,00 €HT pour 200 articles du Répertoire CFC

Du 6^e au 200^e poste inclus, le coût annuel estimé de chaque utilisateur destinataire du panorama de presse est de 8,00 €HT pour 200 articles du Répertoire CFC

Le taux de TVA est 10%

Attention : la facturation du cocontractant par le CFC est semestrielle et a posteriori. Elle est fondée sur les utilisations réelles du répertoire géré par le CFC déclarées par le cocontractant au cours de la période écoulée.

La facturation est fonction du nombre d'articles par catégorie tarifaire diffusés ou mis à disposition et du nombre de postes ayant accès aux panoramas de presse ou en étant destinataires. La redevance de référence, avant diffusion ou mise à disposition, par article de presse et par publication figure au Répertoire du CFC ; elle varie de 0,40 €HT à 4,00 €HT. De ce fait, les redevances facturées par le CFC seront d'autant plus importantes que des articles extraits de publications dont les éditeurs ont fixé un prix élevé sont exploités.